

ESPAGNE – Absence de certificat

Par Christophe NOISETTE

Publié le 30/04/2000

En 1999, l'Espagne a importé plus de 1000 tonnes de graines de coton des USA et autorisé des essais de coton transgénique. Suite à la demande du gouvernement grec, auprès des autorités américaines, d'obtenir un certificat de graines non-transgénique (cf. Inf'OGM no8), le ministère de l'agriculture espagnol, dans une lettre à son homologue grec du 24 mars 2000, estime que la demande d'un tel certificat (quelle que soit la variété de plantes) est une entrave aux échanges commerciaux et devrait être abandonnée.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/espagne-absence-de-certificat/